



# Synthèse des échanges

Table Ronde Interprofessionnelle

## Intégrer les Objectifs de Développement Durable pour transformer notre Système Alimentaire et Agricole

10 décembre 2019  
à Annemasse



## Rappels introductifs

Le 10 décembre 2019, Wecf France a organisé une table ronde interprofessionnelle sur le thème « *Intégrer les Objectifs de Développement Durable pour transformer notre système alimentaire et agricole* » avec des expert.e.s locaux.ales spécialisé.e.s dans des domaines divers. Cet évènement a permis de clôturer la campagne #GoodFood4All portant sur la promotion de systèmes alimentaires durables dans le cadre du projet européen *Make Europe Sustainable For All* rassemblant 25 partenaires européens, dont Wecf France. Ce projet a pour objectif de sensibiliser les citoyen.ne.s et les décideur.euse.s politiques aux Objectifs de Développement Durable (ODD), pour leur mise en œuvre ambitieuse et en faveur d'un avenir durable.

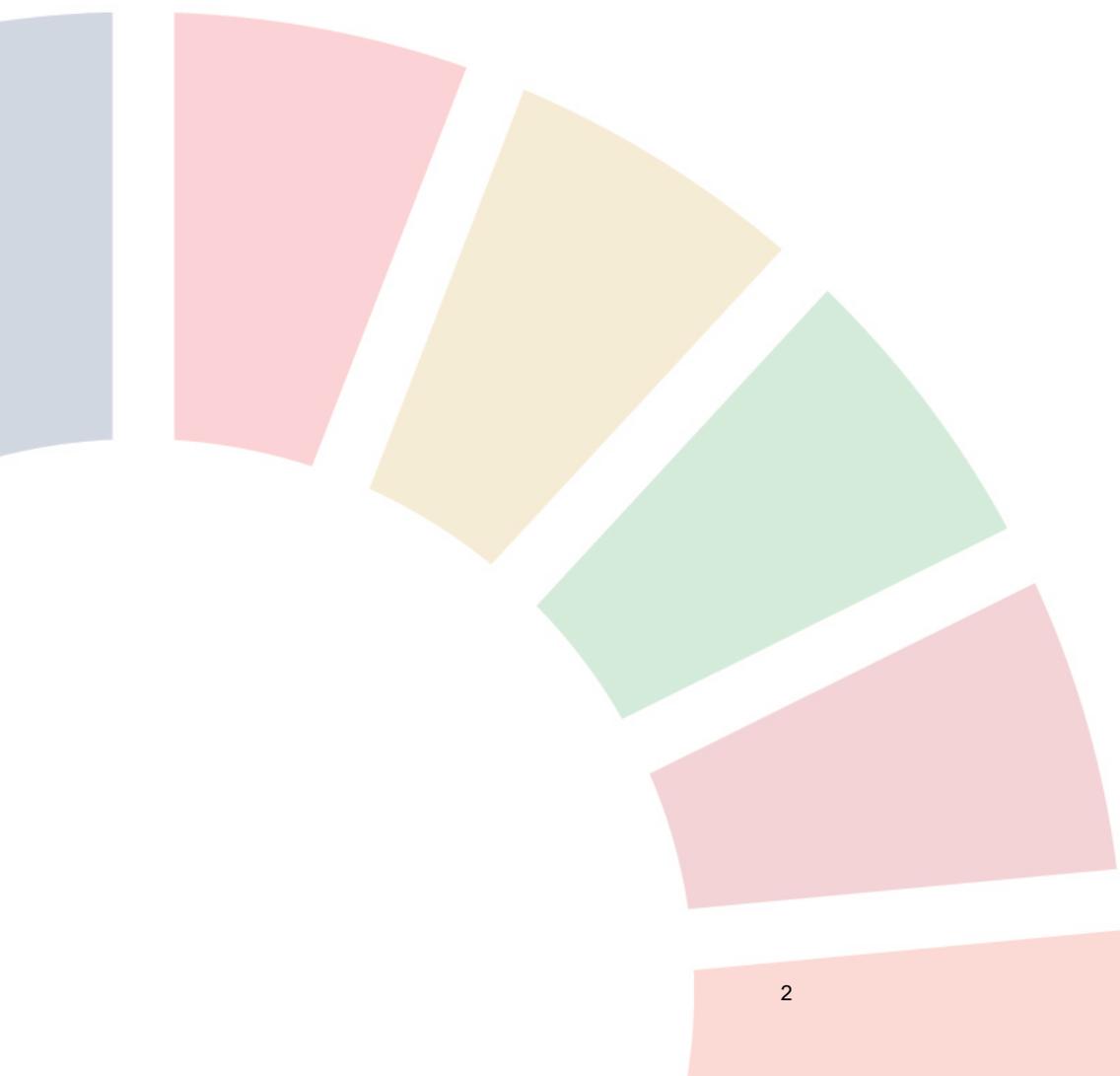
Les ODD sont un plan d'action négocié et adopté par l'ensemble de la communauté internationale en 2015. Ils doivent être atteints à l'horizon 2030. Bien qu'ils promeuvent des solutions innovantes et transversales aux graves défis environnementaux et sociaux auxquels nous faisons face actuellement, ils demeurent peu connus d'une grande majorité des acteur.rice.s et sont donc par conséquent peu mis en œuvre. Néanmoins, notre système agro-alimentaire est un parfait exemple de transversalité et rappelle les interactions entre l'humain et sa santé (ODD 2 et 3), l'environnement et sa protection (ODD 15), le changement climatique (ODD 13), les conditions de vie des producteur.rice.s (ODD1 et 8) et enfin nos modes de consommation (ODD 12).

L'objectif de cette table ronde a donc été de permettre un dialogue entre différent.e.s acteur.rice.s de la région. Nous avons proposé à chacun.e de réfléchir à des pistes d'actions pour intégrer les Objectifs de Développement Durable en faveur de systèmes alimentaires et agricoles durables ainsi qu'apporter des éléments de réponses à la question suivante : comment notre territoire peut-il s'engager dans l'Agenda 2030 et accélérer la transformation de notre système agricole et alimentaire local ?

La rencontre a débuté avec l'intervention d'Anthony Fradet, chercheur à l'INRA sur l'alimentation holistique et auteur de la théorie des 3V. Par la suite, Céline Burdin, chargée de projet à Wecf France, a présenté la mise en œuvre des ODD sur notre territoire, et enfin des discussions entre les participants ont eu lieu sur les 5 sous-thématiques suivantes:

1. Nourrir le monde : faire face à la hausse démographique en respectant la biodiversité ;
2. Favoriser la bonne santé de tous et toutes et réduire les expositions aux pollutions ;
3. La transparence et la connaissance des pratiques agricoles et de transformation ;
4. Contribuer au droit d'accès au sol tout en garantissant sa préservation ;
5. Définir, fixer et payer le prix juste.

Cette synthèse représente une restitution des réflexions pendant la table ronde et non une analyse exhaustive. Elle ne reflète pas les points de vue de toutes les organisations présentes lors de l'événement.



## La Règle des 3V : Comment tendre vers une alimentation plus holistique ?

Par Anthony Fardet, Chercheur en Alimentation préventive, holistique et durable

Les tenants d'une alimentation holistique remettent l'humain au centre des préoccupations. Ils considèrent que l'alimentation doit protéger à la fois la santé mais aussi la biodiversité, le bien-être animal et l'environnement.

Avoir une approche holistique de l'aliment c'est considérer que son potentiel ne peut être réduit à la somme de ses nutriments (la composition donc) mais aussi à sa matrice (fraction « holistique »). Comme la transformation des aliments agit à la fois sur la matrice et la composition de l'aliment, alors l'approche holistique implique de considérer le degré de transformation des aliments en lien avec la santé.

Concrètement, les résultats de la science convergent vers la définition d'un régime protecteur générique qui obéit à la « règle des 3V » (pour *végétal, vrai, varié*) ou aux « trois règles d'or pour une alimentation saine, durable et éthique ».

1. Privilégier les produits « Végétaux » (au moins 85 % des calories quotidiennes) ;
2. Privilégier les produits non ultra-transformés ou « Vrais aliments » (qui devraient représenter au moins 85 % des calories quotidiennes) ;
3. Au sein des vrais aliments, manger « Varié », si possible Bio, Locaux et de Saison.

Le régime qui résulte de ces trois règles est riche d'une variété de produits végétaux peu, pas ou normalement transformés.

Ces trois règles sont simples, qualitatives, et holistiques. On peut de cette façon « bien manger » pour rester en bonne santé sans posséder de grandes connaissances en nutrition.

Dernier point et non le moindre, cette approche holistique permet aussi d'améliorer la durabilité de nos systèmes alimentaires, ce qui ne serait pas possible sans elle, incluant santé humaine, biodiversité et bien-être animal, socio-économie, les petits producteurs/paysans, l'environnement (déforestation, pollution, changement climatique...) et traditions culinaires.

## La mise en œuvre des ODD sur notre territoire

Les Objectifs de Développement Durable trouvent leur fondement dans la poursuite des Objectifs du Millénaire, adoptés en 2000, qui d'adressaient essentiellement aux problématiques spécifiques des pays dits « du Sud ». Ce plan d'action en 8 objectifs a permis de constater des avancées significatives pour les pays bénéficiaires. L'ONU et ses États membres ont donc décidé d'élargir au monde entier cette approche et de définir des indicateurs communs, incluant la dimension du changement climatique.

Ainsi le 25 septembre 2015, les 193 États membres des Nations Unies, dont la France, ont adopté les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD), également nommé Agenda 2030. Ces 17 ODD se veulent universels, transversaux, et indivisibles en s'articulant autour de trois piliers : social, économique et environnemental. Ils se déclinent en 169 cibles spécifiques.

En France, cet Agenda 2030 a été transcrit en une feuille de route rédigée en concertation avec l'ensemble des parties prenantes : entreprises, collectivités et représentants de ministères, associations et ONG etc. Elle a été dévoilée par le gouvernement en Septembre 2019 à l'occasion du quatrième anniversaire de l'adoption de l'Agenda 2030 et doit permettre à tous ces acteurs de prendre en main les ODD et de les mettre en œuvre efficacement sur le terrain.

Ainsi, six enjeux principaux ont été définis, dont un sur l'alimentation, l'enjeu 4 « *Agir pour la santé et le bien-être de toutes et tous, notamment via une alimentation et une agriculture saines et durables* ». Cet enjeu s'appuie notamment sur la feuille de route alimentation, rédigée à la suite de la tenue des États Généraux de l'Alimentation (EGA) en 2017, et sur la loi Egalim, votée le 2 octobre 2018, ainsi que les réglementations préexistantes : Programme National pour l'Alimentation (PNA), Plan National Santé-Environnement (PNSE), Plan Biodiversité, Plan Ecophyto, Plan Chlordécone, stratégie nationale sur les Perturbateurs Endocriniens (PE), ainsi que les prise position de la France dans le « verdissement » de la PAC.

Les ambitions énoncées de cet enjeu sont d'atteindre 50% de produits de qualité et durables dont au moins 20% de produits issus de l'agriculture biologique d'ici 2022 et deux tiers de la production en agriculture durable (AB, SIQO, certification environnementale) d'ici 2030.

Des engagements ont également été pris, à savoir renforcer les moyens d'organisation de systèmes alimentaires durables (PAT) et œuvrer à la réforme de la PAC 2021-2027. Des propositions complémentaires ont également été formulées, telles qu'encourager la conversion vers l'agriculture biologique et réduire l'usage des pesticides.

Sur les territoires, ce sont les Directions Départementales des Territoires (DDT) qui sont chargées de la mise en œuvre de cette feuille de route du fait de leur rôle de promotion du développement durable et de déclinaison à l'échelon départemental des politiques publiques d'aménagement des territoires.

De ce fait, la DDT accompagne les collectivités dans la mise en œuvre des actions suivantes :

- **Plan Climat Air Energie Territoire (PCAET)**, obligatoire pour toute intercommunalité de plus de 20 000 habitants, et qui participe à mettre en œuvre des objectifs internationaux, européens et nationaux en matière de qualité de l'air, d'énergie et de climat.
- **Contrat de Transition Energétique et Industrie (CTE/CTI)** mis en place par des intercommunalités et co-construit à partir de projets locaux avec l'ensemble des acteurs d'un territoire, ils permettent un accompagnement technique, financier et administratif des territoires par les services de l'Etat, les établissements publics et les collectivités, toujours dans l'objectif de retranscrire à l'échelon local les engagements pris par la France au niveau international ;
- **Projets Alimentaires Territoriaux (PAT)**, qui existent depuis 2014 et ont pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines, ils sont élaborés de manière collective à l'initiative des acteurs d'un territoire (collectivités, entreprises agricoles et agro-alimentaires, artisans, citoyens etc) ;
- **Zones de Non-Traitement (ZNT)** pour l'utilisation de produits phytosanitaires. Une nouvelle réglementation de janvier 2020 les fixe désormais de 5 (cultures basses) à 10 mètres (cultures hautes) à proximité des habitations.

La DDT est également l'interlocuteur principal des agriculteurs pour la distribution des aides directes de la PAC et accompagne les politiques d'installation avec les chambres d'agriculture, la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) et la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SAFER).

## Le format *cartes mentales*

Pour cette restitution, nous avons choisi d'utiliser le format de cartes mentales autour des problématiques clés qui ont été au centre des discussions du 10 décembre :

- Production,
- Choix des aliments,
- Coûts,
- Santé-environnement et
- Problématiques foncières.

Chaque carte mentale met en évidence des limites (en rouge), pistes de réflexion (en bleu) et d'action (en vert). Ce format nous a paru pertinent étant donné la richesse mais également le caractère non-exhaustif des discussions engagées.

Comme un rappel du caractère transversal des ODD, les cartes mentales donnent la possibilité de visualiser le défi que représente leur intégration dans notre système alimentaire et agricole ainsi que les liens entre les différentes réflexions. Les retranscriptions des textes des cartes mentales se trouvent en annexe de ce document.

**PROBLÉMATIQUES FONCIÈRES**

Répartition des terres agricoles

Accaparement des terres agricoles

- Rachat des terres par des investisseurs étrangers.
- Augmentation du prix d'achat des terres restreignant l'accès aux petit.e.s agriculteur.rice.s.
- Préserver l'usage agricole de terre et l'intérêt collectif, en favorisant les coopératives d'achat.

Sauvegarde de la surface agricole utile

- Comment aider les élu.e.s à prendre leurs responsabilités dans la répartition des terres (PLU-SCOT) ?
- Envisager la mise en place de "zones agricoles prioritaires" et/ou "zones agricoles durables".
- Encourager l'usage des mécanismes juridiques comme la Zone Agricole Protégée qui dépendent entièrement des politiques communales.

Hausse de l'urbanisation

- La perte des terres agricoles compromet la capacité des territoires à produire leur alimentation.
- Développer des alternatives pour produire des aliments en ville : fermes urbaines, agriculture verticales.

Perte des terres agricoles

- L'urbanisation du territoire progresse. Les dégâts sur la qualité des sols sont souvent irréversibles.
- Développement de zones industrielles et de nouvelles voies qui empiètent sur les terres agricoles.
- Le phénomène se fait essentiellement aux dépens des terres agricoles, les espaces naturels étant souvent mieux protégés.
- Freiner l'urbanisation des terres agricoles grâce à des politiques locales engagées.

Régulation du foncier

Accessibilité du foncier agricole

- Délai de préemption octroyé aux Safer trop court.
- Comment permettre de nouvelles installations ?
- Mieux communiquer avec les cédants de baux ruraux en amont de la cessation d'activité pour anticiper les possibles reprises.

Outils juridiques

- La loi française offre peu d'outils contraignants pour limiter la perte des terres agricoles.
- Dans le Grand Genève, comment maîtriser le foncier rural ?

Usages agricoles

- Il existe une certaine concurrence entre les activités équestres et agricoles.
- Comment trouver un juste milieu entre l'agrandissement (primes de la PAC) et l'installation de nouvelles structures permettant la diversification ?
- S'assurer de la participation de toutes les parties prenantes dans la Safer et renforcer la vision de bien commun des terres agricoles.

Artificialisation des sols

Augmentation rapide

- En Haute-Savoie, l'artificialisation des sols est principalement causée par l'augmentation du nombre d'habitations en fond de vallée.
- Quel arbitrage entre attractivité économique, développement et préservation des espaces ruraux ?

Perte d'autonomie alimentaire

- La perte de terres agricoles compromet la capacité des territoires à produire leur alimentation.
- Comment faire en sorte que les terres agricoles soient considérées comme indispensables et à préserver ?
- Il faut maintenir les terres arables pour garantir la capacité d'un territoire à développer son auto-suffisance alimentaire.

Protection des terres agricoles VS urbanisation des "territoires"

- Peut-on réconcilier la volonté de préservation des terres agricoles par les collectivités avec les intérêts individuels et économiques ?
- Peut-on dire que l'on assiste à une sortie de la logique d'étalement urbain ?
- Mettre en place une pédagogie pour accompagner ce changement de pratiques et permettre l'acceptation de la mise en avant de l'intérêt général face au droit privé.

# CHOISIR SES ALIMENTS

## Actions collectives

### Diffuser les savoirs

Certaines mauvaises habitudes alimentaires sont perpétuées par les médias audiovisuels.

**Sensibiliser enfants et adultes à adopter une alimentation saine.**

**Mieux sensibiliser la population sur les impacts de la "malbouffe" (par exemple par la rédaction d'un manifeste).**

**Ajouter l'éducation à l'alimentation dans le tronc commun pour les élèves de 3 à 15 ans (primaire et collège).**

### Lobbying citoyen

L'influence des lobbies des grands groupes agro-alimentaires est très grande à Bruxelles et à Paris.

Comment solliciter des actions juridiques dans l'Union Européenne pour faire appliquer le principe de précaution aux différents stades de production, de transformation et de distribution?

**Créer un "lobby Bio" pour porter des campagnes nationales ou européennes. Ex : campagne 2020 biocoop sur l'ultra-transformé.**

## Consom'action

### Plaisir et partage

Comment redonner le goût de cuisiner et partager des moments de convivialité ?

**Aller sur les marchés pour permettre les rencontres avec les producteur.rice.s.**

### Impact environnemental

Emissions de gaz à effet de serre (GES) dues à la production, au transport des aliments, gaz de décharge émanant des aliments gaspillés et pollutions plastiques venant des emballages.

Comment sensibiliser plus largement les consommateur.rice.s plus largement et les accompagner à changer leurs habitudes de consommation?

**Vérifier la provenance des aliments pour réduire l'impact environnemental.**

### Soutien aux producteurs.trices

Comment permettre l'accès à des aliments de qualité à tous et toutes, quels que soient leurs revenus et leur pouvoir d'achat en s'assurant du prix juste?

**Imaginer des modes de commercialisation fixant des prix solidaires pour les populations les plus précaires basés sur le pouvoir d'achat plutôt que sur le coût de production.**

**Faire connaître les circuits courts et leurs avantages pour les producteur.rice.s et les consommateur.rice.s : soutien, solidarité, transparences.**

### Polluants

Un pesticide local reste un pesticide.

Les contenants alimentaires sont aussi sources de polluants pour la santé.

**Renforcer la législation pour interdire/empêcher l'usage des produits dangereux pour la santé.**

## Proximité et simplicité

### Circuits courts ou achat local

Le commerce de l'alimentation pâtit d'un trop grand nombre d'intermédiaires engendrant des surcoûts, manque de traçabilité, sur-transformations.

Pour les produits occasionnels venant du bout du monde, comment s'assurer de conditions de travail décentes ?

**Privilégier les magasins de proximité ou le marché.**

**Pour les produits de consommation courante, acheter local et de saison.**

### Réduire les emballages

Les produits en supermarché sont souvent sur-emballés et certaines denrées en vrac sont aussi beaucoup plus chères.

**Privilégier, lorsque cela est possible, l'achat en vrac pour les fruits & légumes, les graines, céréales et légumineuses.**

**Penser aux sacs en tissu réutilisables pour les courses**

### Gaspillage alimentaire

En moyenne les Français jettent 29kg d'aliments par an.

Quelles méthodes pour mettre fin au gaspillage alimentaire?

**Sensibiliser le grand public à de meilleures habitudes d'achat et de conservation des aliments.**

**Promouvoir une meilleure application de la loi alimentation 2018 obligeant la distribution des restes et invendus.**

# COÛTS

## Prix

### Faux prix

Un produit transformé coûte jusqu'à 55% moins cher qu'un produit brut pour une valeur nutritionnelle moindre.

Fractionnement et recombinaison des aliments: quels sont les coûts énergétiques ?

**Taxer les produits ultra-transformés qui ont un impact délétère sur la santé et flécher ces taxes sur le budget de la sécurité sociale ou soutien aux agriculteur.euse.s dans leur transition agricole.**

**Rendre les produits transformés plus chers que les « vrais aliments ».**

### Règles commerciales

Les conditions de production changent selon les régions du monde : comment faire en sorte que les droits fondamentaux de tous/toutes les producteur.rice.s et travailleur.euse.s soient respectés ?

**Réintégrer la dimension humaine et sociale dans les règles commerciales internationales.**

### Questionner le modèle économique

Comment maintenir la compétitivité de l'agriculture française ?

Comment s'assurer que la réforme de la PAC intègre une transition écologique juste et une meilleure répartition des subventions ?

**Tester des formes de régulation des prix de mise sur le marché.**

## Précarité

### Conditions de travail difficiles

La précarité est présente tout au long de la chaîne alimentaire (les routier.ère.s, les transporteur.euse.s, mais aussi les ouvrier.ère.s assurant la transformation des aliments).

Détresse de certain.e.s agriculteur.rice.s qui ont du mal à se verser un salaire malgré des heures de travail par semaine plus élevées que la moyenne des travailleur.euse.s.

La détérioration des conditions de travail des intermédiaires et des agriculteur.rice.s est liée à la course au prix bas.

### Solidarité

Faut-il garantir un niveau minimum de rémunération des agriculteur.rice.s ou déterminer un prix minimum de vente dans les magasins ?

Comment réguler les prix et instaurer un prix minimum sans rentrer dans la logique du "ticket de rationnement" ?

**Définir des mesures nationales pour rendre l'alimentation saine accessible aux populations les plus précaires.**

### Qualité de vie des agriculteur.rice.s

Comment soutenir les agriculteur.rice.s dont le travail est soumis à des aléas spécifiques et peut donc être imprévisible (par ex: épidémies, aléas climatiques etc) ?

**Mettre en place des mesures pour soutenir les agriculteur.rice.s, surtout dans les périodes de crises (à l'image du plan de soutien de 2016 pour soulager les trésoreries des éleveur.euse.s après les résultats désastreux du secteur l'année précédente).**

## Transparence

### Chaîne de production des aliments

Peut-on communiquer facilement aux consommateur.trices les informations sur les conditions de production, de transformation et de transport ?

**Répartir équitablement les gains financiers tout au long de la chaîne (question problématique des marges faites par la distribution).**

Peu d'informations disponibles aux consommateurs.trices sur les coûts intermédiaires de production des aliments.

Comment rétablir la confiance dans la relation entre les agriculteur.rice.s, les transformateur.rice.s et les distributeur.rice.s ?

**Rendre disponible les informations aux consommateur.trice.s.**

### Coûts intermédiaires

Quel est l'impact de l'éducation et de la publicité sur la représentation de la valeur des aliments ? Comment le mesurer ?

### Impact social, énergétique et environnemental

# PRODUCTION

## Modes de productions

### Agriculture biologique

Les produits issus de l'agriculture biologique sont souvent chers et considérés comme élitistes.

Favoriser le bio : le bio peut-il nourrir la planète ?

Existe-t-il un "bon bio" et un "mauvais bio" ?

**Améliorer l'accessibilité du bio aux budgets les plus modestes tout en maintenant un cahier des charges strict.**

### Aides financières

Pourrait-on construire des modèles de commercialisation permettant d'avoir un prix accessible pour les produits locaux de qualité et un prix inabordable pour les aliments à fort impact environnemental ?

**Soutenir les agriculteur.rice.s/paysans.nne.s, pour leur permettre de produire des aliments de qualité au meilleur prix.**

## Transparence et information

### Étiquetage

Information opaque et manque de visibilité.

Comment rendre accessible et compréhensible ces informations sans tomber dans une simplification ?

**Appliquer le volet transparence de la Loi EGALIM et poursuivre cette démarche législative.**

**Indiquer le degré de transformation de l'aliment, premier indicateur pertinent pour la santé.**

### Applications mobile

Risque de biaiser l'utilisateur, par un manque d'éducation et de compréhension des étiquettes.

Comment s'assurer de l'indépendance de ces applications pour protéger les usagers des influences commerciales ?

**Encadrer les applications pour garantir que ces outils aient une finalité pédagogique et favorisent le développement du sens critique.**

## Labels

### Cahiers des charges

Attention à la baisse des critères d'exigence des cahiers des charges au niveau européen.

Quelles modalités de rédaction et de contrôle ? Ex : Nature et Progrès (1964), cahier des charges rédigé par des producteur.rice.s et des consommateurs.rice.s.

**Prendre en compte les modes de transformation, la proximité mais aussi les variétés des aliments.**

### Diversité

Difficulté à garantir le respect des cahiers des charges lorsque les produits viennent de l'étranger (contrôle, traçabilité).

Face à un effet palmeraie des labels qui sont trop nombreux, comment s'assurer de choisir le plus durable ? Comment créer un tronc commun et quels critères retrouverait-on ?

**Créer un minima commun à tous ses labels pour assurer leur efficacité et la compréhension des consommateur.rice.s.**

## Proximité

### Marché économique

**Favoriser les PME et entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS) pour relocaliser la transformation et réduire la part de marché des grands groupes industriels.**

**Créer des coopératives pour mutualiser les lieux et outils de transformation.**

Comment répartir équitablement les ressources alimentaires ?

### Dans les territoires

**Accompagner les agriculteur.rice.s à diversifier les filières de production à l'échelle régionale et départementale.**

# SANTÉ-ENVIRONNEMENT

## Santé des consommateurs

### Produits ultra-transformés

Attractifs visuellement et peu chers mais apports nutritionnels pauvres.

Peu d'information sur les conséquences néfastes des additifs retrouvés dans les produits industriels.

**Donner plus d'importance au degré de transformation des aliments plutôt qu'au Nutriscore qui peut s'avérer trompeur, par exemple un aliment traditionnellement gras peut subir des traitements « d'allègement » afin d'obtenir une note favorable, ce qui inclut l'usage d'additifs en grande quantité.**

### Inégalités face à l'alimentation

Les produits peu transformés et de meilleure qualité sont inaccessibles/trop chers.

Beaucoup de foyers en France sont en précarité alimentaire.

Comment aider les pays du Sud qui sont devenus les nouvelles cibles de l'industrie agro-alimentaire avec une obésité en hausse ?

**Déployer des outils d'accompagnement adaptés permettant aux foyers les plus précaires de mieux se nourrir.**

### Les 3V: Vrai, Varié et Végétal - une solution?

**Développer des outils de formation et de sensibilisation grand public.**

**Réduire la consommation de produits animaux et les remplacer par grains et graines (céréales complètes, légumineuses, fruits à coques et graines oléagineuses).**

## Produits phytosanitaires

### Insuffisance des engagements du gouvernement

Hausse de l'utilisation de pesticides malgré les plans Ecophyto.

Zone d'épandage minimale par rapport aux habitations largement en deçà des attentes des maires de commune.

**Mettre en place des mesures contraignantes et plus ambitieuses.**

### Santé et bien-être des agriculteurs

Les agriculteur.rices.s sont les premières victimes et souffrent souvent de maladies professionnelles.

Quel accompagnement technique et sociologique pour arriver à un changement de pratiques ?

### Problématiques de reconversion à l'agriculture biologique

Des aides trop insuffisantes pour les éleveur.euse.s bio - plafonnement des aides à la conversion dans certaines régions.

**Revoir le système de subventions pour l'élevage intensif.**

**Mieux soutenir la reconversion qui demande des investissements conséquents et comporte des risques.**

## Hausse démographique

### Vivre durablement

Comment vivre en adéquation avec les ressources de la planète ?

Quels changements de comportement pour vivre durablement ?

**Remettre en question notre volonté de croissance à l'infini.**

**Mieux répartir les ressources à l'échelle mondiale.**

### Promouvoir le respect des droits fondamentaux

**Agir pour l'éducation pour toutes et tous.**

**Mettre en place des mesures pour atteindre l'égalité femmes-hommes.**

### Croissance des inégalités

La population augmente ainsi que les inégalités qui sont en hausse constante.

Peut-on apprendre à gérer les villes, les pays en s'intéressant au bien-être des populations plutôt qu'à la croissance économique (PIB)?

## Changement climatique

### Impact sur les récoltes

Vulnérabilité face aux "nouvelles" températures extrêmes.

Menace grandissante de pénuries d'eau et de sécheresses.

Baisse des rendements en blé, maïs, riz à prévoir dans le monde entier.

### Modèle économique

La promotion du libre-échange est-elle compatible avec les ODD ?

Comment préserver les ressources de notre planète qui s'épuisent tout en optimisant l'usage des terres arables ?

**Privilégier le made in France permet de conserver la diversité culturelle de notre alimentation et notre souveraineté alimentaire.**

### Souveraineté alimentaire

**Promouvoir l'agriculture urbaine : culture verticale, remplacer les arbres d'ornement en arbres fruitiers, toits, espaces publics, permaculture etc.**

# Annexes

## PROBLÉMATIQUES FONCIÈRES

### 1. Régulation du foncier

#### 1.1. Accessibilité du foncier agricole

- 1.1.1. Délai de préemption octroyé aux Safer trop court.
- 1.1.2. Comment permettre de nouvelles installations ?
- 1.1.3. Mieux communiquer avec les cédants de baux ruraux en amont de la cessation d'activité pour anticiper les possibles reprises.

#### 1.2. Outils juridiques

- 1.2.1. La loi française offre peu d'outils contraignants pour limiter la perte des terres agricoles.
- 1.2.2. Dans le Grand Genève, comment maîtriser le foncier rural ?

#### 1.3. Usages agricoles

- 1.3.1. Il existe une certaine concurrence entre les activités équestres et agricoles.
- 1.3.2. Comment trouver un juste milieu entre l'agrandissement (primes de la PAC) et l'installation de nouvelles structures permettant la diversification ?
- 1.3.3. S'assurer de la participation de toutes les parties prenantes dans la Safer et renforcer la vision de bien commun des terres agricoles.

### 2. Artificialisation des sols

#### 2.1. Augmentation rapide

- 2.1.1. En Haute-Savoie, l'artificialisation des sols est principalement causée par l'augmentation du nombre d'habitations en fond de vallée.
- 2.1.2. Quel arbitrage entre attractivité économique, développement et préservation des espaces ruraux ?

#### 2.2. Perte d'autonomie alimentaire

- 2.2.1. La perte de terres agricoles compromet la capacité des territoires à produire leur alimentation.
- 2.2.2. Comment faire en sorte que les terres agricoles soient considérées comme indispensables et à préserver ?
- 2.2.3. Il faut maintenir les terres arables pour garantir la capacité d'un territoire à développer son auto-suffisance alimentaire.

### 2.3. Protection des terres agricoles VS urbanisation des «territoires»

- 2.3.1. Peut-on réconcilier la volonté de préservation des terres agricoles par les collectivités avec les intérêts individuels et économiques ?
- 2.3.2. Peut-on dire que l'on assiste à une sortie de la logique d'étalement urbain ?
- 2.3.3. Mettre en place une pédagogie pour accompagner ce changement de pratiques et permettre l'acceptation de la mise en avant de l'intérêt général face au droit privé.

## 3. Répartition des terres agricoles

### 3.1. Accaparement des terres agricoles

- 3.1.1. Rachat des terres par des investisseurs étrangers.
- 3.1.2. Augmentation du prix d'achat des terres restreignant l'accès aux petit.e.s agriculteur.rice.s.
- 3.1.3. Préserver l'usage agricole de terre et l'intérêt collectif, en favorisant les coopératives d'achat.

### 3.2. Sauvegarde de la surface agricole utile

- 3.2.1. Comment aider les élu.e.s à prendre leurs responsabilités dans la répartition des terres (PLU-SCOT) ?
- 3.2.2. Envisager la mise en place de «zones agricoles prioritaires» et/ou «zones agricoles durables».
- 3.2.3. Encourager l'usage des mécanismes juridiques comme la Zone Agricole Protégée qui dépendent entièrement des politiques communales.

### 3.3. Hausse de l'urbanisation

- 3.3.1. La perte des terres agricoles compromet la capacité des territoires à produire leur alimentation.
- 3.3.2. Développer des alternatives pour produire des aliments en ville : fermes urbaines, agriculture verticales.

### 3.4. Perte des terres agricoles

- 3.4.1. L'urbanisation du territoire progresse. Les dégâts sur la qualité des sols sont souvent irréversibles.
- 3.4.2. Développement de zones industrielles et de nouvelles voies qui empiètent sur les terres agricoles.
- 3.4.3. Le phénomène se fait essentiellement aux dépens des terres agricoles, les espaces naturels étant souvent mieux protégés.
- 3.4.4. Freiner l'urbanisation des terres agricoles grâce à des politiques locales engagées.

## CHOISIR SES ALIMENTS

### 1. Consom'action

#### 1.1. Plaisir et partage

- 1.1.1. Comment redonner le goût de cuisiner et partager des moments de convivialité ?
- 1.1.2. Aller sur les marchés pour permettre les rencontres avec les producteur.rice.s.

#### 1.2. Impact environnemental

- 1.2.1. Emissions de gaz à effet de serre (GES) dues à la production, au transport des aliments, gaz de décharge émanant des aliments gaspillés et pollutions plastiques venant des emballages.
- 1.2.2. Comment sensibiliser plus largement les consommateur.rice.s plus largement et les accompagner à changer leurs habitudes de consommation?
- 1.2.3. Vérifier la provenance des aliments pour réduire l'impact environnemental.

#### 1.3. Soutien aux producteurs.trices

- 1.3.1. Comment permettre l'accès à des aliments de qualité à tous et toutes, quels que soient leurs revenus et leur pouvoir d'achat en s'assurant du prix juste?
- 1.3.2. Imaginer des modes de commercialisation fixant des prix solidaires pour les populations les plus précaires basés sur le pouvoir d'achat plutôt que sur le coût de production.
- 1.3.3. Faire connaître les circuits courts et leurs avantages pour les producteur.rice.s et les consommateur.rice.s : soutien, solidarité, transparences.

#### 1.4. Polluants

- 1.4.1. Un pesticide local reste un pesticide.
- 1.4.2. Les contenants alimentaires sont aussi sources de
- 1.4.3. Renforcer la législation pour interdire/empêcher l'usage des produits dangereux pour la santé.

## 2. Proximité et simplicité

### 2.1. Circuits courts ou achat local

- 2.1.1. Le commerce de l'alimentation pâtit d'un trop grand nombre d'intermédiaires engendrant des surcoûts, manque de traçabilité, sur-transformations.
- 2.1.2. Pour les produits occasionnels venant du bout du monde, comment s'assurer de conditions de travail décentes ?
- 2.1.3. Privilégier les magasins de proximité ou le marché.
- 2.1.4. Pour les produits de consommation courante, acheter local et de saison.

### 2.2. Réduire les emballages

- 2.2.1. Les produits en supermarché sont souvent sur-emballés et certaines denrées en vrac sont aussi beaucoup plus chères.
- 2.2.2. Privilégier, lorsque cela est possible, l'achat en vrac pour les fruits & légumes, les graines, céréales et légumineuses.
- 2.2.3. Penser aux sacs en tissu réutilisables pour les courses

### 2.3. Gaspillage alimentaire

- 2.3.1. En moyenne les Français jettent 29kg d'aliments par an.
- 2.3.2. Quelles méthodes pour mettre fin au gaspillage alimentaire?
- 2.3.3. Sensibiliser le grand public à de meilleures habitudes d'achat et de conservation des aliments.
- 2.3.4. Promouvoir une meilleure application de la loi alimentation 2018 obligeant la distribution des restes et invendus.

## 3. Actions collectives

### 3.1. Diffuser les savoirs

- 3.1.1. Certaines mauvaises habitudes alimentaires sont perpétuées par les médias audiovisuels.
- 3.1.2. Sensibiliser enfants et adultes à adopter une alimentation saine.
- 3.1.3. Mieux sensibiliser la population sur les impacts de la «malbouffe» (par exemple par la rédaction d'un manifeste).
- 3.1.4. Ajouter l'éducation à l'alimentation dans le tronc commun pour les élèves de 3 à 15 ans (primaire et collège).

### 3.2. Lobbying citoyen

- 3.2.1. L'influence des lobbies des grands groupes agro- alimentaires est très grande à Bruxelles et à Paris.
- 3.2.2. Comment solliciter des actions juridiques dans l'Union Européenne pour faire appliquer le principe de précaution aux différents stades de production, de transformation et de distribution?
- 3.2.3. Créer un «lobby Bio» pour porter des campagnes nationales ou européennes. Ex : campagne 2020 biocoop sur l'ultra-transformé.

## COÛTS

### 1. Précarité

#### 1.1. Conditions de travail difficiles

- 1.1.1. La précarité est présente tout au long de la chaîne alimentaire (les routier.ère.s, les transporteur.euse.s, mais aussi les ouvrier.ère.s assurant la transformation des aliments.
- 1.1.2. Détresse de certain.e.s agriculteurs.rice.s qui ont du mal à se verser un salaire malgré des heures de travail par semaine plus élevées que la moyenne des travailleur.euse.s.
- 1.1.3. La détérioration des conditions de travail des intermédiaires et des agriculteur.rice.s est liée à la course au prix bas.

#### 1.2. Solidarité

- 1.2.1. Faut-il garantir un niveau minimum de rémunération des agriculteur.rice.s ou déterminer un prix minimum de vente dans les magasins ?
- 1.2.2. Comment réguler les prix et instaurer un prix minimum sans rentrer dans la logique du «ticket de rationnement»?
- 1.2.3. Définir des mesures nationales pour rendre l'alimentation saine accessible aux populations les plus précaires.

#### 1.3. Qualité de vie des agriculteurs.trices

- 1.3.1. Comment soutenir les agriculteurs.trices dont le travail est soumis à des aléas spécifiques et peut donc être imprévisible (par ex: épidémies, aléas climatiques etc) ?
- 1.3.2. Mettre en place des mesures pour soutenir les agriculteur.rice.s, surtout dans les périodes de crises (à l'image du plan de soutien de 2016 pour soulager les trésoreries des éleveur.euse.s après les résultats désastreux du secteur l'année précédente).

## 2. Transparence

### 2.1. Chaîne de production des aliments

- 2.1.1. Peut-on communiquer facilement aux consommateur.trices les informations sur les conditions de production, de transformation et de transport ?
- 2.1.2. Répartir équitablement les gains financiers tout au long de la chaîne (question problématique des marges faites par la distribution).

### 2.2. Coûts intermédiaires

- 2.2.1. Peu d'informations disponibles aux consommateurs.trices sur les coûts intermédiaires de production des aliments.
- 2.2.2. Comment rétablir la confiance dans la relation entre les agriculteurs.trice.s, les transformateur.rice.s et les distributeur.rice.s?
- 2.2.3. Rendre disponible les informations aux consommateur.trice.s.

### 2.3. Impact social, énergétique et environnemental

- 2.3.1. Quel est l'impact de l'éducation et de la publicité sur la représentation de la valeur des aliments ? Comment le mesurer?

## 3. Prix

### 3.1. Faux prix

- 3.1.1. Un produit transformé coûte jusqu'à 55% moins cher qu'un produit brut pour une valeur nutritionnelle moindre.
- 3.1.2. Fractionnement et recomposition des aliments: quels sont les coûts énergétiques ?
- 3.1.3. Taxer les produits ultra-transformés qui ont un impact délétère sur la santé et flécher ces taxes sur le budget de la sécurité sociale ou soutien aux agriculteur.euse.s dans leur transition agricole.
- 3.1.4. Rendre les produits transformés plus chers que les « vrais aliments ».

### 3.2. Règles commerciales

- 3.2.1. Les conditions de production changent selon les régions du monde : comment faire en sorte que les droits fondamentaux de tous/toutes les producteur.rice.s et travailleur.euse.s soient respectés ?
- 3.2.2. Réintégrer la dimension humaine et sociale dans les règles commerciales internationales.

### 3.3. Questionner le modèle économique

- 3.3.1. Comment maintenir la compétitivité de l'agriculture française ?
- 3.3.2. Comment s'assurer que la réforme de la PAC intègre une transition écologique juste et une meilleure répartition des subventions ?
- 3.3.3. Tester des formes de régulation des prix de mise sur le marché.

## PRODUCTION

### 1. Modes de productions

#### 1.1. Agriculture biologique

- 1.1.1. Les produits issus de l'agriculture biologique sont souvent chers et considérés comme élitistes.
- 1.1.2. Favoriser le bio : le bio peut-il nourrir la planète ?
- 1.1.3. Existe-t-il un « bon bio » et un « mauvais bio » ?
- 1.1.4. Améliorer l'accessibilité du bio aux budgets les plus modestes tout en maintenant un cahier des charges strict.

#### 1.2. Aides financières

- 1.2.1. Pourrait-on construire des modèles de commercialisation permettant d'avoir un prix accessible pour les produits locaux de qualité et un prix inabordable pour les aliments à fort impact environnemental ?
- 1.2.2. Soutenir les agriculteur.rice.s/paysans.nne.s, pour leur permettre de produire des aliments de qualité au meilleur prix.

### 2. Transparence et information

#### 2.1. Étiquetage

- 2.1.1. Information opaque et manque de visibilité.
- 2.1.2. Comment rendre accessible et compréhensible ces informations sans tomber dans une simplification ?
- 2.1.3. Appliquer le volet transparence de la Loi EGALIM et poursuivre cette démarche législative.
- 2.1.4. Indiquer le degré de transformation de l'aliment, premier indicateur pertinent pour la santé.

#### 2.2. Applications mobile

- 2.2.1. Risque de biaiser l'utilisateur, par un manque d'éducation et de compréhension des étiquettes.
- 2.2.2. Comment s'assurer de l'indépendance de ces applications pour protéger les usagers des influences commerciales ?
- 2.2.3. Encadrer les applications pour garantir que ces outils aient une finalité pédagogique et favorisent le développement du sens critique.

### 3. Proximité

#### 3.1. Marché économique

- 3.1.1. Favoriser les PME et entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS) pour relocaliser la transformation et réduire la part de marché des grands groupes industriels.
- 3.1.2. Créer des coopératives pour mutualiser les lieux et outils de transformation.

#### 3.2. Dans les territoires

- 3.2.1. Comment répartir équitablement les ressources alimentaires ?
- 3.2.2. Accompagner les agriculteur.rice.s à diversifier les filières de production à l'échelle régionale et départementale.

### 4. Labels

#### 4.1. Cahiers des charges

- 4.1.1. Attention à la baisse des critères d'exigence des cahiers des charges au niveau européen.
- 4.1.2. Quelles modalités de rédaction et de contrôle ? Ex : Nature et Progrès (1964), cahier des charges rédigé par des producteur.rice.s et des consommateurs.rice.s.
- 4.1.3. Prendre en compte les modes de transformation, la proximité mais aussi les variétés des aliments.

#### 4.2. Diversité

- 4.2.1. Difficulté à garantir le respect des cahiers des charges lorsque les produits viennent de l'étranger (contrôle, traçabilité).
- 4.2.2. Face à un effet palmeraie des labels qui sont trop nombreux, comment s'assurer de choisir le plus durable ? Comment créer un tronc commun et quels critères retrouverait-on ?
- 4.2.3. Créer un minima commun à tous ses labels pour assurer leur efficacité et la compréhension des consommateur.rice.s.

## SANTÉ-ENVIRONNEMENT

### 1. Produits phytosanitaires

- 1.1. Insuffisance des engagements du gouvernement
  - 1.1.1. Hausse de l'utilisation de pesticides malgré les plans Ecophyto.
  - 1.1.2. Zone d'épandage minimale par rapport aux habitations largement en deçà des attentes des maires de commune.
  - 1.1.3. Mettre en place des mesures contraignantes et plus ambitieuses.
- 1.2. Santé et bien-être des agriculteurs
  - 1.2.1. Les agriculteur.rices.s sont les premières victimes et souffrent souvent de maladies professionnelles.
  - 1.2.2. Quel accompagnement technique et sociologique pour arriver à un changement de pratiques ?
- 1.3. Problématiques de reconversion à l'agriculture biologique
  - 1.3.1. Des aides trop insuffisantes pour les éleveur.euse.s bio
    - plafonnement des aides à la conversion dans certaines régions.
  - 1.3.2. Revoir le système de subventions pour l'élevage intensif.
  - 1.3.3. Mieux soutenir la reconversion qui demandent des investissements conséquents et comporte des risques.

### 2. Hausse démographique

- 2.1. Vivre durablement
  - 2.1.1. Comment vivre en adéquation avec les ressources de la planète ?
  - 2.1.2. Quels changements de comportement pour vivre durablement ?
  - 2.1.3. Remettre en question notre volonté de croissance à l'infini.
  - 2.1.4. Mieux répartir les ressources à l'échelle mondiale.
- 2.2. Promouvoir le respect des droits fondamentaux
  - 2.2.1. Agir pour l'éducation pour toutes et tous.
  - 2.2.2. Mettre en place des mesures pour atteindre l'égalité femmes-hommes.
- 2.3. Croissance des inégalités
  - 2.3.1. La population augmente ainsi que les inégalités qui sont en hausse constante.
  - 2.3.2. Peut-on apprendre à gérer les villes, les pays en s'intéressant au bien-être des populations plutôt qu'à la croissance économique (PIB) ?

### 3. Changement climatique

#### 3.1. Impact sur les récoltes

- 3.1.1. Vulnérabilité face aux «nouvelles» températures extrêmes.
- 3.1.2. Menace grandissante de pénuries d'eau et de sécheresses.
- 3.1.3. Baisse des rendements en blé, maïs, riz à prévoir dans le monde entier.

#### 3.2. Modèle économique

- 3.2.1. La promotion du libre-échange est-elle compatible avec les ODD ?
- 3.2.2. Comment préserver les ressources de notre planète qui s'épuisent tout en optimisant l'usage des terres arables ?
- 3.2.3. Privilégier le made in France permet de conserver la diversité culturelle de notre alimentation et notre souveraineté alimentaire.

#### 3.3. Souveraineté alimentaire

- 3.3.1. Promouvoir l'agriculture urbaine : culture verticale, remplacer les arbres d'ornement en arbres fruitiers, toits, espaces publics, permaculture etc.

### 4. Santé des consommateurs

#### 4.1. Produits ultra-transformés

- 4.1.1. Attractifs visuellement et peu chers mais apports nutritionnels pauvres.
- 4.1.2. Peu d'information sur les conséquences néfastes des additifs retrouvés dans les produits industriels.
- 4.1.3. Donner plus d'importance au degré de transformation des aliments plutôt qu'au Nutriscore qui peut s'avérer trompeur, par exemple un aliment traditionnellement gras peut subir des traitements « d'allègement » afin d'obtenir une note favorable, ce qui inclut l'usage d'additifs en grande quantité.

#### 4.2. Inégalités face à l'alimentation

- 4.2.1. Les produits peu transformés et de meilleure qualité sont inaccessibles/trop chers.
- 4.2.2. Beaucoup de foyers en France sont en précarité alimentaire.
- 4.2.3. Comment aider les pays du Sud qui sont devenus les nouvelles cibles de l'industrie agro-alimentaire avec une obésité en hausse ?
- 4.2.4. Déployer des outils d'accompagnement adaptés permettant aux foyers les plus précaires de mieux se nourrir.

#### 4.3. Les 3V : Vrai, Varié et Végétal - une solution?

- 4.3.1. Développer des outils de formation et de sensibilisation grand public.
- 4.3.2. Réduire la consommation de produits animaux et les remplacer par grains et graines (céréales complètes, légumineuses, fruits à coques et graines oléagineuses).



## Merci aux participant.e.s !



### Qui sommes-nous ?

**Wecf France** est la branche française de **WECF** (Women Engage for a Common Future), réseau international d'organisations féminines et environnementales. Nous mettons en œuvre des projets à l'échelle locale et plaidons au niveau mondial afin de construire avec les femmes un monde sain, durable et équitable.

**Wecf France** fait partie du programme européen « *Make Europe Sustainable for All* » coordonné par le Bureau Européen de l'Environnement et rassemblant 25 partenaires européens. Établi sur trois ans, ce projet vise à sensibiliser le grand public, les décideurs politiques, la société civile et les médias aux ODD dans l'optique de l'Agenda 2030.

### Nous contacter

Maëva Bréau  
Chargée de projet Agenda 2030  
Maeva.breau@wecf.eu  
+33 4 50 83 48 10

Cité de la Solidarité Internationale  
13, avenue Emile Zola - 74 100 Annemasse

### Plus d'informations sur

 [www.wecf-France.org](http://www.wecf-France.org)

 @WECF.FR

 @WECF\_FR

 WECF France



Ce document a été produit avec l'aide financière de l'Union Européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de Wecf France et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Union Européenne

